

FONDEMENTS ET IMPLICATIONS DE L'ENGAGEMENT POLITIQUE DES CHRETIENS ET DE L'EGLISE

DISPOSITIONS EPCAAL	DISPOSITIONS EPRAL
<p style="text-align: center;">Texte adopté par le Consistoire Supérieur Mars 1992</p> <p>I Préambule</p> <p>« Il n'y a jamais eu de saint qui ne se soit occupé de politique ou d'économie » (Luther, W.A. 40/III/1207).</p> <p>POLITIQUE : le mot signifie à l'origine : qui concerne les affaires de la cité. Il sert aujourd'hui à désigner l'ensemble des fonctionnements permettant la cohabitation des humains dans le village, la ville, l'état et la société en général. C'est dans ce sens que nous utilisons dans ce texte les termes « politique » et « socio-politique ».</p> <p>1.1. Toute Eglise a une responsabilité politique. Elle l'a en tant que réalité sociale mais il y a une donnée plus fondamentale encore Le message confié par Dieu au témoignage de l'Eglise et attesté dans les récits bibliques à une dimension politique. La Parole de Dieu s'adresse à tous et à l'être humain tout entier. La personne humaine ne saurait être réduite ni à son intériorité, ni à son individualité. L'ensemble de nos relations sociales (et par là politiques) fait partie de notre humanité. En nous faisant la grâce de renouveler nos vies, Dieu veut advenir <u>dans</u> tous les moments de notre vie quotidienne. Les relations entre <u>humains</u> en sont transformées. La responsabilité politique est une dimension essentielle de notre foi et pas seulement une donnée s'ajoutant à celle-ci.</p> <p>1.2. L'Eglise de la Confession d'Augsbourg d'Alsace et de Lorraine (ECAAL), ses paroisses et ses membres ont souvent été et sont encore très prudents voire silencieux dès qu'il s'agit d'engagement politique concret. Diverses raisons ont contribué à un certain « apolitisme ». On peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les souffrances liées aux événements des dernières guerres qui ont éloigné beaucoup de chrétiens alsaciens et lorrains de la vie politique, - le lien organique entre l'ECAAL et l'Etat qui incite à la prudence voire à la neutralité politique, - un certain luthéranisme qui réduit la vie de l'Eglise à la vie cultuelle et à la piété privée, - une influence piétiste qui considère la politique comme « impure » car centrée sur le monde « mauvais » qui passe. - Face aux défis de la société contemporaine, nous prenons aujourd'hui davantage conscience que même la neutralité et l'attitude apolitique, mises en avant par certains <u>dans</u> le but d'éviter des tensions au sein de l'Eglise, sont une prise de position politique. 	

L'authenticité de l'Eglise et de son témoignage exige le dépassement d'un non-engagement craintif et le courage de risquer des paroles et des actes par amour pour les autres, en particulier ceux qui sont dans la détresse.

Cette prise de conscience se manifeste dans les organisations interecclésiastiques dont l'ECAAL est membre (Fédération protestante de France, Fédération luthérienne mondiale, Conseil œcuménique des Eglises, Conférence des Eglises européennes). Elle apparaît aussi au niveau de nos paroisses où des laïcs, des pasteurs et des responsables politiques régionaux, nationaux voire européens sollicitent la coopération de l'ensemble de l'ECAAL pour rechercher plus de paix, plus de justice et une meilleure sauvegarde de la création menacée.

Les chrétiens de notre région doivent être encouragés à prendre des responsabilités politiques. Une formation biblique et théologique appropriée leur permet de vivre la dimension politique de l'Évangile en prenant des engagements socio-politiques significatifs.

Les orientations qui suivent permettent de concrétiser cette conviction. Elles veulent se situer dans la ligne du Consistoire supérieur de l'ECAAL qui a déjà formulé en automne 1984 quelques principes qui doivent guider l'engagement politique dans une démocratie.

II Fondement théologique de l'engagement politique de l'Eglise

2.1

L'Évangile est source de liberté et créateur d'une communauté renouvelée.

Le renouveau de l'Eglise et de l'humanité toute entière est l'œuvre de Dieu. Il n'est pas le fruit d'un manifeste, d'un programme ou d'un ensemble de réformes mais conséquence et œuvre de la Parole créatrice et recréatrice de Dieu. L'Eglise vit de cet Évangile de Jésus-Christ et met tout en œuvre pour le percevoir, le transmettre et en témoigner en vérité. Dans la pluralité des voix de ce monde, elle se laisse conduire par la voix de Dieu.

La Réforme du XVI^e siècle a réaffirmé la priorité de l'Évangile en insistant sur le message de la justification par la foi. Ce message proclame le parti pris de Dieu pour l'humanité. Prisonniers de nos fautes et de nos culpabilités, nous pouvons faire confiance à Dieu et compter sur son pardon. Unis à Dieu, nous ne craignons plus les pouvoirs de la destruction et de la mort. Dieu nous libère de tout ce qui nous aliène, il nous libère de nous-mêmes, il nous ouvre l'avenir.

Le message de la justification nous délivre du poids du passé et de la peur de l'avenir. Il crée une communion portée par l'espérance et la confiance et nous encourage à œuvrer en faveur de la vie. Le message de la justification est le fondement de tout véritable renouveau de la communauté humaine.

2.2.

La liberté que Dieu nous donne est liberté pour les autres. En nous libérant de nous-mêmes, Christ nous libère les uns pour les autres : liberté et amour deviennent synonymes. La communion avec Christ donne sens à toute vie, les dons et les possibilités de chacun trouvent leur épanouissement.

Dans une société où la rentabilité et la croissance économique effrénée risquent sans cesse d'engendrer l'exclusion, où la politique régionale, nationale et internationale risque de n'être qu'une course au pouvoir, le message du parti pris de Dieu pour toute l'humanité donne sens et dignité à toute vie humaine. Personne ne saurait être exclu, qu'il soit riche ou pauvre, productif ou non-productif, proche ou étranger, homme ou femme, innocent ou coupable, ami ou ennemi.

"Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté" (2 Co 3, 17). Fidèle à l'affirmation de ce texte, on pourrait ajouter : Là où est la liberté, là se développe la responsabilité.

Dans une société où l'homme risque de pervertir sa liberté par un usage irresponsable de son savoir et de son pouvoir au détriment des autres et de la création toute entière, l'Evangile nous appelle à une gestion responsable soucieuse d'un nouvel ordre économique et écologique régional, national et international. Pareille gestion exige une imagination créatrice recherchant les formes les plus appropriées pour que plus de justice, plus de paix, une gestion plus saine de la création et une meilleure répartition des richesses deviennent enfin réalité.
L'Evangile nous engage à une liberté responsable et créatrice.

2.3.

La liberté que Dieu nous donne est liberté avec les autres. En nous appelant à être l'Eglise de Dieu, l'Esprit Saint nous assemble en une communauté nouvelle où les différences de sexe, de culture, de religion, de tradition et de richesse ne séparent plus les êtres humains. Cette communauté nouvelle est marquée du sceau de la solidarité de Dieu qui fonde la solidarité entre les habitants de cette terre. Dans une société où la privatisation de la liberté et l'individualisme exacerbé conduisent à une indifférence généralisée, où le pouvoir de l'argent sert souvent de seule référence, où l'égoïsme individuel ou collectif menace la survie même de la création, le message libérateur de l'Evangile crée une solidarité nouvelle.

Liberté et service mutuel ne se contredisent pas, mais sont deux faces d'une même réalité. La tâche missionnaire de l'Eglise dans une société pluraliste et sécularisée consiste en une présence aussi large que possible. Il faut à nos Eglises ce courage de la présence : il s'agit de tout mettre en œuvre pour rappeler la Parole de Dieu à temps et à contretemps et témoigner par la qualité de notre communion en Eglise, de la vie nouvelle à laquelle toute l'humanité est appelée.

Cette présence interpelle, car elle refuse le statu quo et s'obstine à rechercher et à poser des signes du parti pris de Dieu pour l'humanité sachant que dans toute situation, aussi désespérée soit elle, tous sont et demeurent aimés de Dieu. Cette présence est critique car elle sait que la liberté peut se transformer en autoglorification et devenir destructrice. La liberté donnée en Christ dénonce toute autosuffisance ou idolâtrie d'un ordre politique, économique ou culturel.

L'Evangile nous invite à une présence critique et courageuse.

2.4.

La liberté que Dieu nous donne est liberté pour l'avenir. En nous libérant de la peur, Dieu nous donne l'espérance. Nous vivons de la certitude que ce monde, création de Dieu et son avenir sont entre les mains de ce Dieu créateur. Nous

ne pouvons pas rendre ce monde parfait, mais nous avons la liberté et la responsabilité de témoigner de l'amour de Dieu là où règne le mal et la souffrance, et de nous opposer aux pouvoirs de destruction et à la mort.

Dans un monde où le fatalisme et l'indifférence s'installent, où le cadre de vie est menacé, où l'espérance s'éteint, l'Evangile s'oppose à toute résignation et suscite des signes du Royaume de Dieu. Cette conviction centrale de notre foi n'a rien d'une rêverie futuriste.

Il serait cependant faux de vouloir en tirer le programme d'une "politique chrétienne" qui réduirait l'Evangile à une idéologie (une loi). Les chrétiens ne s'engagent pas dans la politique pour y réaliser un système de valeurs chrétiennes dont ils auraient découvert les principes dans l'Ancien et le Nouveau Testament. La fidélité aux textes bibliques ne consiste pas dans leur simple répétition, mais dans l'effort de les traduire et de les vivre dans des situations nouvelles. Christ lui-même étant la vérité (Jean 14, 6), nous sommes témoins et non propriétaires de celle-ci.

Pour cette raison une "déclaration d'Eglise" sur un problème socio-politique est l'indication d'une direction, une information, une invitation au dialogue qu'il s'agit de traduire dans l'originalité d'une situation concrète et particulière.

L'Evangile nous demande une parole nouvelle et authentique.

III La recherche de la justice et ses conséquences.

3.1

Même s'ils ne veulent pas instaurer un "état chrétien", les chrétiens et les Eglises ont **des convictions et des objectifs politiques**. Ils luttent pour l'établissement d'une justice équitable et humaine au sein d'un état de droit et pour un système politique démocratique soucieux du pauvre et du riche, du petit et du puissant. Ils s'engagent pour une structure politique qui

- renonçant à monopoliser toute la vie sociale, économique, culturelle et spirituelle, fait place à d'autres sources de vie, à la critique, voire à la contestation et à l'existence de contre-pouvoirs en son propre sein,
- s'oppose à l'exclusion des minorités et des étrangers et instaure une véritable communauté de femmes et d'hommes, de races et de cultures en ayant un réel souci des pauvres, des marginalisés, des opprimés et des "sans-voix",
- privilégie l'expression de chacun et permet la participation du plus grand nombre aux processus de réflexion, de discussion et de décision en ne se laissant pas accaparer par quelques-uns,
- favorise un juste partage dans un souci réel du respect de la nature et ne tolère pas qu'un petit groupe accumule toutes les richesses,
- s'érige contre la violence aveugle et tente de la contrôler selon l'esprit et la lettre de la loi.

3.2.

Certaines situations de systèmes politiques totalitaires ou d'idéologies perverses pourront **exiger une attitude plus radicale**. Cette situation intervient lorsque des états ou des groupes humains développent des thèses et prônent des attitudes en contradiction flagrante avec les exigences de la foi. L'engagement des chrétiens ne saurait alors être

ambigu tout en étant soucieux de discerner, dans l'écoute de l'Évangile et la prière, les circonstances et leurs enjeux. Ainsi l'« Eglise confessante » a été amenée à s'opposer à la dictature hitlérienne et à proclamer le "status confessionis" c'est-à-dire l'opposition à ce régime au nom de sa confession de foi (Déclaration de Barmen en 1934). Cette opposition peut même aller jusqu'à la rupture entre Eglises. Il en fut ainsi lorsqu'en 1984, la Fédération luthérienne mondiale fut contrainte de "suspendre" de leur communion des membres des Eglises blanches d'Afrique du Sud qui pratiquaient l'apartheid en leur propre sein en interdisant à des chrétiens l'accès à la Sainte Cène.

3.3.

Un problème particulier est posé par l'usage de la force.

La non-violence est un idéal vers lequel il s'agit de tendre individuellement que communautairement - conformément aux exhortations du Sermon sur la Montagne (Mt 5 à 7).

Au nom de leur foi, certains chrétiens refusent en toutes circonstances le recours à la force. Pareille attitude est une option chrétienne légitime.

D'autres chrétiens, tout aussi convaincus et engagés, peuvent accepter que dans des situations extrêmes, la protection et le respect du droit et de la dignité de tous et de chacun appellent comme recours ultime (ultima ratio) l'usage de la force. La seule légitimité de pareil recours est de limiter la violence pour instaurer ou rétablir le droit et la justice pour tous (Droits de l'homme).

Pareil recours est toujours un échec, signe de l'impossibilité de parvenir à une solution par d'autres chemins. Il peut cependant être nécessaire comme seul et dernier moyen pour mettre un terme à une situation inhumaine et violente antérieure. Dans des situations exceptionnelles, pareille attitude peut, elle aussi, être une option chrétienne légitime. Dans ce domaine, les chrétiens ne sont pas seulement appelés au discernement des situations mais aussi à ne pas se résigner à ce qui, souvent, se présente trop facilement et est présenté trop rapidement comme inéluctable.

IV Quelques pièges à éviter

4.1.

Souhaitant confesser sa foi et persuadé du bien-fondé de son engagement, le chrétien s'expose à un certain nombre de tentations qu'il convient de nommer

- il ne s'agit pas d'imposer un nouveau pouvoir. Tout en essayant de convaincre et de montrer la pertinence de ses options, le chrétien est appelé à pratiquer l'autocritique et à se soumettre à la critique fraternelle ; - il ne saurait être question de « profiter » de relations privilégiées. La tentation du pouvoir peut être très grande lorsque l'engagement politique met en relation avec des personnes exerçant des responsabilités politiques et détenant pouvoir et autorité. Soucieux d'un engagement évangélique authentique, le chrétien doit éviter d'en tirer profit et de se faire « récupérer » à des fins politiciennes ;
- il faut éviter de succomber à toute forme d'intégrisme et de fanatisme. Une grande prudence est de rigueur face à tous les motifs « idéalistes ». A aucun moment il ne saurait être question, au nom d'un idéalisme ou pour une autre raison, de « démoniser l'adversaire » qui ne partage pas les convictions chrétiennes. Il est

nécessaire de se laisser porter par l'esprit du Christ qui aime aussi « l'adversaire politique » ;

- il est important de savoir qu'aucun moyen pour atteindre un but n'est innocent, indifférent ou neutre. Le choix des moyens exige une grande vigilance. Le chrétien doit faire preuve d'intégrité et refuser tout chemin inadéquat, n'oubliant jamais que « la fin ne justifie pas les moyens ». Il ne s'agit pas non plus de tomber dans un certain « angélisme » qui ferait l'économie de la vérité (par exemple dans les conflits sociaux où il faut parvenir à une véritable réconciliation).

4.2.

La prédication doit permettre à l'Evangile de s'incarner dans la vie quotidienne. Elle a, pour cette raison, une dimension politique dont le but est de libérer et d'encourager les membres de l'Eglise en vue de leur engagement socio-politique. Des tentations particulières guettent cependant le prédicateur dans sa mission :

- la prédication ne saurait être discours de propagande. Le prédicateur tombe dans ce piège lorsque son propos vise à faire adhérer les auditeurs à ses propres opinions et choix politiques ;
- la prédication ne saurait être discours électoral. Elle le devient, lorsque sous un prétexte évangélique, elle propose une apologie d'un courant et d'un engagement politiques donnés au détriment de toutes les autres options qui pourraient, elles aussi, exprimer des choix chrétiens légitimes ;
- la prédication ne saurait prôner l'autojustification de la personne humaine par l'engagement politique. Nous ne sommes et ne devenons pas enfants de Dieu à cause de notre engagement politique mais nous nous engageons politiquement parce que nous sommes enfants de Dieu. L'action politique n'est pas une « bonne œuvre » qui nous rend justes devant Dieu. Elle est une conséquence de l'œuvre prévenante de Dieu qui nous pardonne, nous offre sa vie et s'engage à bénir notre témoignage.
- Une prédication authentique s'efforcera d'indiquer les interpellations politiques découlant de l'Evangile et d'inviter les fidèles à s'engager en référence à ces exigences et à ces promesses.

V Exhortation :

5.1.

Sur le plan régional, l'ECAAL est appelée à traduire ses convictions évangéliques au niveau des réalités quotidiennes. Pour cette mission elle jouit aussi d'un statut juridique particulier pour lequel elle est reconnaissante. Celui-ci facilite le dialogue avec les pouvoirs publics et permet à l'ECAAL de participer plus directement aux grands projets régionaux. Cette situation permet de faire connaître son opinion et d'attirer l'attention de tous sur des problèmes qui semblent essentiels.

Parmi les nombreux défis que nous devons relever dans la situation actuelle, on peut citer

- la protection de l'environnement, des biotopes, de la nappe phréatique et des forêts, réalité dans les communautés protestantes,
- la préservation de l'identité régionale menacée par la disparition du dialecte alsacien et de la pratique de l'allemand écrit, avec les non-croyants et avec les

communautés juives et musulmanes, et par un soutien à tous les efforts d'intégration de la population immigrée,

- la juste répartition du travail pour lutter contre le chômage,
- l'élaboration d'une "politique de la ville" (ou d'urbanisation) qui cherche à éviter les exclusions et les réactions racistes.
- la réalisation d'une Europe nouvelle.

L'ECAAL attire l'attention des services publics sur ces urgences et est prête à coopérer avec eux en vue de trouver et de mettre en œuvre des solutions adéquates.

5.2.

Au niveau de la vie interne de l'Eglise, le Consistoire supérieur voudrait par ce texte encourager :

- tous les chrétiens membres de l'ECAAL à s'engager dans les domaines sociaux et politiques et à ne pas mettre en marge de leurs préoccupations ce qui touche à ces domaines. Ne nous laissons pas gagner par un "recroquevillement" sur nous-mêmes qui n'est que l'expression d'une frilosité spirituelle contraire à l'Evangile, - les communautés locales, les œuvres, les institutions et les mouvements de l'ECAAL à intensifier leurs relations avec les institutions et associations publiques en développant l'information réciproque et la coopération,
- les centres de rencontre de l'Eglise à multiplier les sessions de formation dans les domaines socio-politiques et à favoriser, dans un esprit de partage fraternel, des rencontres qui, par-delà les clivages politiques, rassemblent ceux qui sont engagés dans les divers services publics,
- tous ceux qui ont pour mission d'œuvrer à la formation des jeunes chrétiens (Aumônerie universitaire protestante, Séminaire protestant, Jeune Eglise, aumôneries des lycées...) d'avoir en permanence la préoccupation d'une initiation à l'engagement socio-politique,
- la direction de notre Eglise à assurer, dans le domaine économique et politique, une formation appropriée des pasteurs et à mettre en place une commission socio-politique susceptible de proposer information et service à l'ensemble des membres de l'Eglise.

VI Recommandations pour la pratique politique du chrétien :

6.1.

L'Eglise et les chrétiens ont une responsabilité politique car l'Evangile qui renouvelle nos existences demande à être attesté dans toutes les dimensions de la vie quotidienne. En nous libérant de tout ce qui nous aliène, de toute peur de destruction et de mort, Christ nous libère pour son service, pour une vie fraternelle entre personnes humaines. La communauté des chrétiens est marquée du sceau de la solidarité de Dieu qui fonde la solidarité entre tous les habitants de cette terre. La responsabilité politique des chrétiens, responsabilité collective de toute l'Eglise, s'exprime dans des actions communes et dans l'engagement individuel de chaque chrétien. Proclamation de l'Evangile et service du prochain sont liés étroitement et de manière indissociable.

6.2.

Le chrétien s'engage sur la base de sa foi, mais il n'identifie pas foi et engagement politique. Il "n'absolutise" aucun pouvoir politique, car Dieu seul est maître de toutes choses (Premier Commandement). Le chrétien s'associe à d'autres en vue de la sauvegarde de la création et de la réalisation de plus de justice, de paix et de liberté. Il soutient tout régime démocratique et pluraliste. Il refuse toute résignation. Il sait qu'il vit dans l'attente du Royaume de Dieu et ne considère pas son action politique comme chemin de salut.

6.3.

Dieu aime toute l'humanité. Le chrétien ne saurait exclure une catégorie ou se consacrer à un seul groupe social. Il a cependant un souci particulier des pauvres, des opprimés, des marginalisés, des minorités et des "sans-voix". Il lutte contre tout comportement associatif ou égoïste, contre tout privilège de caste, de race, de sexe ou de parti. Il veille à la vérité et à la transparence parce que le mensonge et la démagogie sont fréquents dans le domaine politique. Il ne saurait justifier la haine et respectera toujours l'"adversaire" en tant que personne humaine.

6.4.

Dieu ayant créé la personne humaine à son image et lui ayant confié la gérance de la création, le chrétien se sait appelé à une gestion responsable des données de la nature. Les enjeux économiques, les idées et les structures - y compris celles des Eglises - doivent être mis au service des êtres humains et non l'inverse. Fidèle à l'amour de Dieu pour tous, le chrétien veille à ce que son engagement local, régional ou national ne se fasse pas au détriment mais dans le réel souci des intérêts de tous ceux qui sont étrangers, pauvres, "sans-voix" et victimes du sous-développement.

6.5.

Membre du corps du Christ, chaque chrétien (et pas uniquement ceux qui y remplissent une fonction officielle) engage l'Eglise. Dans son action politique, chacun doit donc veiller à l'authenticité de son témoignage en étant tolérant, en respectant les opinions et la liberté des autres.